

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind	3 déc. 82 (19 juin 82)	
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolochenaz	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois et établis professionnellement dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1981. Les concurrents peuvent collaborer avec un ingénieur civil	10 déc. 82 (1 ^{er} oct. 82)	13/82 B 78
Commune de Satigny GE	Salle omnisports et locaux annexes, CP	Architectes genevois établis dans le canton de Genève; architectes confédérés domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	20 déc. 82 (10 sept. 82)	15-16/82 B 86
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le 1 ^{er} janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Ministère français de la Culture	Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau	Architectes d'intérieur, designers et plasticiens	29 déc. 82	18/82 B 97
Office des constructions fédérales, Lausanne	Logements (appartements et villas), Préverenges, CP	Tous les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1981, domiciliés dans le canton de Vaud ou originaires de ce canton, pour autant qu'ils puissent être reconnus par le Conseil d'Etat	24 janvier 83 (6 sept. 82)	14/82 B 82
Baudepartement des Kantons Solothurn	Kantonsspital in Olten, CP	Selbständige Architekten, die seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben und seit diesem Datum selbständig sind, ferner alle seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn heimatberechtigten selbständigen Architekten, die seit diesem Datum selbständig sind	11 février 83 (23 juillet 82)	
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réalisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture national ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98
Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tafers	Umbau- und Erweiterungsbau des Bezirksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	
Ville de Nyon	Concours d'architecture pour la construction du collège secondaire des Ruettes, CP	Concours ouvert aux architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés et exerçant leur activité professionnelle dans les districts de Nyon, de Rolle, d'Aubonne et de Morges, avant le 1 ^{er} janvier 1982	18 février 83 (30 nov. 82)	23/82 B 126
«Oeuvre»	Concept global de collecte, de ramassage et d'éventuelle récupération des déchets nocifs, CI	Créateurs professionnels et étudiants des écoles d'art domiciliés en Suisse depuis au moins 3 ans	23 février 83 (31 oct. 82)	20/82 B 110
Commune d'Ayent VS	Aménagement d'espaces publics à Saint-Romain, commune d'Ayent, PI	Concours ouvert aux architectes domiciliés dans la commune depuis le 1 ^{er} janvier 1982 ou originaires d'Ayent, établis en Valais	14 mars 83 (12 nov. 82)	
Stadt Biel, PTT, Schweiz. Mobiliarversicherung	Reitschulareal Biel, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Jan. 1981 in den Kantonen Bern, Jura, Neuenburg und Solothurn ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Biel heimatberechtigt sind.	2 mai 83 (15 nov. 82)	

Nouveaux dans cette liste

Gemeinde Hallau SH	Alters- und Pflegeheim «Im Buck», Hallau, CP	Architekten, die im Kanton Schaffhausen seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder ein schaffhausisches Bürgerrecht besitzen. Unselbständige Fachleute und Studenten, sofern sie seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohnsitz im Kanton Schaffhausen haben	16 mai 83 (dès 3 jan.- 31 mars 83)	
Gouvernement français	Opéra à la Place de la Bastille à Paris	Concours international, informations: Mission Opéra Bastille, rue de Laborde 38, F-75008 Paris, France	(20 déc. 82)	24/82 B 130

(Suite en page B 130)

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires FIHUA	Concours international pour étudiants inscrits dans les facultés d'urbanisme et d'aménagement régional	Informations: R. Cofaut, Tour Maine-Montparnasse, avenue du Maine 33, b.p. 116, F-75755 Paris, Cedex 15	1 ^{er} avril 82	

Expositions

Baudepartement des Kantons Basel-Stadt, GGG Breite AG	Gestaltung des Areals Breite-Zentrum in Basel, CI	Lichthof de Baudepartements Basel-Stadt, Münsterplatz 11, 4001 Basel, bis zum 3. Dezember, Montag bis Freitag von 8 bis 12 Uhr und von 14 bis 18 Uhr, Samstag von 8 bis 11.30 Uhr
---	---	---

Opéra de la Bastille, Paris

Ouverture

En vue de la réalisation d'un nouvel opéra à la place de la Bastille, à Paris, le gouvernement français a décidé d'organiser un concours international d'architecture. Les modalités d'inscription ne sont pas encore connues, mais seront publiées dans ces colonnes dès réception. Il est toutefois déjà précisé que la date d'inscription limite est prévue pour le 20 décembre 1982.

«When is a dwelling a home?»

Depuis plusieurs mois l'UIA est en contact avec les organisateurs du concours international d'architecture organisé par les Pays-Bas sur le thème: «When is a dwelling a home?». Le concours, qui a un caractère plus régional (Europe, Région 1) qu'international, n'est pas en tous points conforme à la réglementation des concours internationaux approuvée par l'Unesco, en particulier au niveau de la composition du jury et des procédures de jugement. Bien que jugeant l'initiative intéressante, l'UIA n'est pas à même de patronner ce concours et ne pourra donc pas intervenir, ni jouer le rôle d'arbitre dans le cas d'un conflit entre les promoteurs du concours et les concurrents pendant ou après le jugement.

Congrès

L'ingénieur au service des hommes

Paris, septembre 1983

Ce Congrès de la FEANI¹ est organisé par le Conseil national des ingénieurs français, avec le concours de l'Unesco.

Le sujet du congrès sera abordé par les trois thèmes suivants:

1. *Compétence et humanisme*: la technique au service de l'humanité.

Depuis l'aube de l'humanité, la technique a permis d'améliorer le sort des hommes. Les progrès

de l'analyse, de la recherche et de l'organisation ont donné à l'homme une capacité inouïe de mobilisation des ressources naturelles, mais ont accru de la même façon le risque de détériorer à jamais le monde dans lequel il vit. Les ingénieurs, qui jouent un rôle fondamental dans le progrès scientifique et technique et sa mise en œuvre au service du public, doivent maintenant relever deux défis:

- permettre que le progrès soit mis à disposition de tous les hommes;
- éviter que le développement du progrès ne soit facteur d'épuisement de la terre et de dégradation de la biosphère.

Par quels moyens pourront-ils relever ces deux défis?

Quels arguments pourront-ils développer pour convaincre les hommes de l'importance des décisions à prendre?

2. *Art, philosophie, sensibilité*: la technique, facteur de l'évolution culturelle.

La technique n'a cessé d'influer sur l'expression artistique, la démarche philosophique, la sensibilité humaine:

- par les nouveaux moyens que le progrès technique met à disposition des artistes, en architecture, musique, spectacles, arts plastiques et culinaires;
- par la nouvelle perception du monde qu'apportent les découvertes et réalisations scientifiques et techniques, en matière esthétique ou logique;
- par l'application à d'autres domaines des différents aspects de la démarche scientifique et technique (analyse aléatoire, optimisation sur informations incomplètes ou partiellement erronées).

A l'inverse, l'application d'une technique nouvelle peut détruire la richesse des traditions, l'éthique d'une société, la philosophie d'une civilisation.

Quels rapports établir avec les artistes et les philosophes?

Sur quelles bases établir le dialogue?

3. *Formation, compétence, expérience*: le rôle social de l'ingénieur.

Le rôle de l'ingénieur est fondamental dans l'économie. C'est lui qui, au minimum, crée et gère

l'organisation productrice visant à définir et réaliser à partir de la matière brute les objets mis au service de l'homme.

Mais très souvent son rôle est ignoré et critiqué par le public, faute de connaître et comprendre les responsabilités et le langage de l'ingénieur: seul ce dernier peut abattre le mur de l'incompréhension.

Par ailleurs, la compétence et l'expérience de l'ingénieur peuvent s'employer utilement dans d'autres domaines (enseignement, culture, actions sociales, action collective) où il peut aider ceux qui en ont la charge à analyser et traiter les problèmes rencontrés.

Comment peut-on améliorer la compréhension de l'ingénieur par le grand public?

Comment peut-on utiliser la compétence et l'expérience de l'ingénieur dans d'autres domaines que la technique.

Les débats sur chaque thème se dérouleront pendant une demi-journée à partir des contributions nationales et internationales reçues par la FEANI.

Les auteurs désirant apporter une contribution sont invités à en adresser un résumé (maximum 300 mots) dactylographié (double interligne) en allemand, français ou anglais, à M. J. Perrin, président du Congrès FEANI 1983, CNIF, rue Blanche 19, 75009 Paris.

Les auteurs dont les contributions seront retenues seront priés de bien vouloir adresser le texte complet de leur contribution, prêt pour l'impression, avant le 1^{er} février 1983.

On souhaite que chaque membre national présente, outre d'éventuelles contributions individuelles, une contribution constituant la synthèse des réflexions collectives d'un groupe de personnalités n'appartenant pas nécessairement toutes au monde des ingénieurs.

EPFL

Conférences

Travailler pour la NASA

C'est l'architecte Fritz Haller, de Soleure, qui présentera un exposé sur ce thème le **lundi 29 no-**

vembre 1982 à 17 h. 30 au Département d'architecture de l'EPFL, avenue de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne.

L'architecture solaire

Cannes, 13-16 décembre 1982

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie organise une importante conférence sur le sujet de l'architecture solaire. Le thème général de la conférence «de la recherche à la conception» met l'accent sur le transfert des connaissances théoriques dans le domaine du praticien. Tant par les thèmes qui seront abordés que par la haute valeur et l'orientation des exposés, cette conférence s'annonce comme l'événement marquant de l'année dans le domaine du solaire passif.

L'EPFL, qui a collaboré activement aux travaux du comité scientifique de la conférence, présentera ses propres travaux dans les domaines de la mesure des performances, de la modélisation et de la simulation des systèmes et des méthodes analytiques et simplifiées de dimensionnement.

Des renseignements et des formulaires d'inscription sont disponibles sur simple demande auprès du professeur André Faist, bâtiment LESO, EPFL, 1015 Lausanne (tél. 021/47 45 45, le matin).

Vie de la SIA

Communications SVIA

Candidatures

M. Magdi Bedwani, ingénieur mécanicien, diplômé EPUL en 1966. (Parrains: MM. G. Visdei et P. Morachioli.)

M. Pierre Michel, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1982. (Parrains: MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

¹ Fédération européenne des associations nationales d'ingénieurs.